Toute l'actualité de votre région en direct 24 h sur 24 sur **verviers.lameuse.be**

Verviers

Découvrez la musique de Greg Naïro

Dans notre édition digitale : la musique du DJ verviétois fan de deep house et repris sur un label new-yorkais

© D.R. P.10

VERVIERS - POLITIQUE

Jeu de chaises musicales au collège

Alors que l'on pensait à une réorganisation des compétences entre socialiste, le MR est aussi impliqué

Il était annoncé comme futur échevin depuis juin en remplacement de Malik Ben Achour : on connaît enfin les compétences dont héritera Antoine Lukoki. Et alors qu'on pensait à une répartition entre socialistes, des échanges de compétences ont également eu lieu avec le MR. Maxime Degey devient ainsi échevin des Travaux alors qu'Antoine Lukoki s'occupera des Affaires économiques et des Sports.

C'est ce lundi, à l'occasion du conseil communal, qu'Antoine Lukoki deviendra officiellement échevin à Verviers.

Mais échevin de quoi ? On ne le savait pas avant ce mardi. Le mystère planait autour des compétences qu'on allait accorder au jeune Verviétois.

Les discussions ont été longues : elles auront duré près de deux mois. Mais à l'issue du collège de ce mardi, la bourgmestre, entourée par tous ses échevins, a révélé un grand jeu de chaises musicales qui a été orchestré à l'occasion de l'arrivée au sein du collège d'Antoine Lukoki à la place de Malik Ben Achour.

1 Lukoki aura les Affaires économiques, les Sports et l'Interculturalité

Pour sa première expérience en tant qu'échevin, Muriel Targnion a voulu qu'Antoine Lukoki soit à l'aise avec ses compétences. Pas question de lui donner bêtement toutes les compétences qu'avait son prédécesseur. « Ça n'aurait pas été lui rendre service de lui donner les travaux. Moi aussi, quand j'ai été échevine à 29 ans, j'ai commencé par des plus petites compétences pour me faire la main », rappelle la bourgmestre.

Ainsi, Antoine Lukoki s'occupera de matières qu'il affectionne. Grand fan de sports, il héritera de cette compétence. Cofondateur de la page « Consommez Verviers », qui promeut le commerce local, il s'occupera aussi des Affaires économiques, du Commerce, du Développement local et de l'Emploi. Président du CRVI depuis quelques semaines, il reprendra également cette compétence ainsi que l'Insertion professionnelle, le PCS et l'Interculturalité.

2 Maxime Degey perd le Commerce mais s'occupera des Travaux

Si le MR Maxime Degey a accepté de laisser les Affaires économiques, c'est parce qu'en contrepartie, la bourgmestre lui a rétrocédé les Travaux, un peu à la surprise générale.

« Ce n'était pas le plan initial mais il n'y avait pas vraiment de plan, en fait. On voulait garder un équilibre au sein du collège. Donner les Travaux à Alexandre Loffet qui a déjà les Finances n'aurait pas été équilibré. Les donner à Hasan Aydin, qui réclamait ce poste en plus de la présidence du CPAS, n'aurait pas non plus été juste », confie la bourgmestre.

C'est donc finalement Maxime Degey qui hérite de cette matière, une idée qu'il avait susurrée à l'oreille de Muriel Targnion en juin dernier et qui a donc fait son chemin. En plus de ça, il récupère l'Énergie et l'Informatique. Il garde par ailleurs l'Agriculture et le Bien-être animal.

Freddy Breuwer et Sophie Lambert ont aussi de nouvelles compétences. Le Logement pour la socialiste, l'aménagement du territoire pour le MR.

3 Le PS récupère le Logement, le MR l'Aménagement du territoire

Par ailleurs, le collège a profité du départ de Malik Ben Achour pour ajuster quelques compétences.

« On a fait quelques ajustements. Je dois avouer qu'on avait peut-être été un peu dur avec le MR au moment des négociations », accorde Muriel Targnion.

Ainsi, le PS via Sophie Lambert récupère le Logement, une compétence qui lui tenait à cœur. Elle deviendra par ailleurs présidente de Logeo. Freddy Breuwer, à qui elle prend cet échevinat, hérite, lui, de l'Aménagement du territoire, une compétence que le MR voulait à la suite des élections.

À noter qu'en plus de ça, Alexandre Loffet s'occupera de la Mobilité, de la Sécurité Routière et du Plan de prévention alors que la bourgmestre Muriel Targnion récupère, elle, les Cultes. Les compétences de Jean-François Chefneux (Nouveau Verviers) et Sylvia Belly, elles, ne changent pas.

LOÏC MANGUETTE

Le nouveau collège de Verviers avec Antoine Lukoki suite au départ de Malik Ben Achour. © L.M.

Il deviendra échevin ce lundi

Antoine Lukoki heureux de la confiance accordée

À la sortie de la conférence de presse, Antoine Lukoki était bien évidemment heureux et soulagé d'enfin découvrir officiellement ses futures compétences. « Muriel (Targnion, ndlr) ne m'a pas laissé dans le flou durant tout l'été, mais avant aujourd'hui, je ne savais pas exactement vers où ça allait aller », expose le futur échevin, qui se dit heureux de la confiance que le collège lui a accordée. « Pour commencer, je pense que ce sont vraiment de bonnes compétences pour moi », assure-t-il.

Reste à voir comment il se sentira avec ses nouvelles responsabilités. « Honnêtement, je ne peux pas encore le dire maintenant. Ici, je vais aller à la rencontre des équipes, découvrir la fonction et on pourra tirer le bilan dans cinq ans », annonce celui qui achèvera ses études dans un an, si tout va bien.

200044518102

VERVIERS - LA DEVISE « PUBLICITÉ SAUVEGARDE DU PEUPLE »

Cumuleo interpelle Plenel sur Verviers

La semaine dernière, l'homme de presse français Edwy Plenel était à Verviers afin d'enquêter sur la maxime « *Publicité, sauvegarde du peuple* », qui trône sur le fronton de l'hôtel de ville, pour son futur livre. Le fondateur de Mediapart désire en effet faire de Verviers le fil conducteur de son ouvrage sur la liberté de la presse.

Initiative que Christophe Van Gheluwe, fondateur de Cumuleo et du groupe Transparencia Verviers, soutient même s'il s'interroge sur la manière dont la maxime s'applique actuellement à Verviers. D'où une lettre envoyée à Edwy Plenel. « Les édiles communaux actuels et de ces dernières décennies sont-ils les dignes héritiers de Jean Sylvain Bailly (révolutionnaire français auteur de la maxime) ou de Pierre David (bourgmestre de Verviers en 1830) ? La réponse à cette question apparaît comme une évidence. C'est même cela qui a engendré la création du Comité Transparencia Verviers en 2017 », écrit-il. Pour lui, entre « le choix de la transparence et le choix de l'illégalité, de l'anti-constitutionnalité et de la violation de l'article 10 de la Convention Européenne des droits de l'Homme, les élus verviétois font trop souvent le second choix ». Il estime que le fait que Muriel Targnion soit présidente d'Enodia, qui par sa filiale Nethys, est propriétaire du journal l'Avenir, pose question en termes de liberté de la presse.

DEMANDES SANS RÉPONSE

Il rappelle aussi que des demandes lui ont été refusées par la Ville récemment : refus de transmettre aux citoyens et aux élus les P.-V. des conseils de police ; refus de transmission de l'organigramme du personnel de la Ville, etc. Pour Christophe Van Gheluwe, « le fait que la ville de Verviers ait été dirigée par un homme visionnaire il y a deux siècles, ne fait pas du Verviers d'aujourd'hui une "Capitale du droit de savoir". Y faire respecter les obligations de transparence, pourtant imposées par la loi et la Constitution, est loin d'être une sinécure », exprime-t-il. Il espère dès lors qu'Edwy Plenel ne se laissera pas berner.

L.M.

Christophe Van Gheluwe. © D.R.

LaMeuse

CHEF D'ÉDITION : Bruno BECKERS

LA MEUSE VERVIERS
Rue Xhavée, 26-28 - 4800 Verviers
redverviers.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL

RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Rodolphe MAGIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER

CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Cédric BAUFAYT
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL

SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR

EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN

SERVICE CLIENTÈLE
078/15.75.75 (tarif zonal)
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be

AUTRES SERVICES
070/21.10.10
• AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
• ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
Du lundi au vendredi de 8 à 18 h - Le samedi de 8 à 12 heures